



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>13256</b>	<b>De Mme Emmanuelle Ménard ( Non inscrit - Hérault )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Solidarités et santé</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Santé et prévention</b>
<b>Rubrique &gt;drogue</b>	<b>Tête d'analyse &gt;Sur le nouveau plan de lutte contre la drogue présenté par Mme la maire de Paris</b>	<b>Analyse &gt; Sur le nouveau plan de lutte contre la drogue présenté par Mme la maire de Paris.</b>
Question publiée au JO le : <b>16/10/2018</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Emmanuelle Ménard attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le nouveau plan de lutte contre la drogue présenté récemment par Mme Hidalgo. La maire de Paris a en effet déclaré que certains quartiers de la ville sont « pourris par la drogue » et qu'il convient d'apporter de nouveaux moyens pour « remettre de la République dans ces quartiers ». La situation dans le nord-est de Paris est actuellement explosive : toxicomanes et dealers ont investi un terrain vague à proximité du périphérique et c'est l'ensemble du quartier de la Porte de la Chapelle qui subit l'emprise de ce que les riverains surnomment désormais « la colline du crack » ou encore « la porte de l'enfer ». Malgré plus d'une quinzaine d'évacuations, les habitants de la « colline » reviennent inlassablement. La situation n'est pas seulement insalubre, elle est aussi particulièrement violente : certains automobilistes sont agressés et le collectif « Solidarité migrants Wilson » a été contraint de fermer son local. Les transports en commun font également les frais de cette situation dégradée. Les agressions verbales ou physiques liées au trafic de drogue se succèdent dans le métro, tant et si bien que certains conducteurs refusent parfois de marquer l'arrêt à certaines stations de la ligne 12 afin de « préserver l'intégrité physique des voyageurs ». Il faut enfin souligner l'essor sans précédent du trafic de cocaïne en France. La consommation de cette drogue désormais très accessible est de plus en plus décomplexée chez les usagers et les dealers n'hésitent pas à user de techniques commerciales agressives pour séduire de nouveaux clients. Pour enrayer cette situation, Mme Hidalgo, maire de Paris, a annoncé qu'un million d'euros supplémentaires seraient alloués à la lutte contre la drogue. Toutefois, l'ouverture de nouvelles « salles de consommation de drogue à moindre risque » prévue par ce plan est préoccupante. Mme Souyris, adjointe à la mairie de Paris chargée des questions relatives à la santé et des relations avec l'AP-HP, estime ainsi qu'il faudrait quatre « salles de shoot » dans Paris « dont une d'inhalation de crack, pour permettre une prise en charge équilibrée qui corresponde aux besoins sanitaires ». Or, d'une part, la consommation de cocaïne saurait difficilement répondre « aux besoins sanitaires » des personnes et il serait probablement plus judicieux de favoriser la désintoxication que d'organiser la consommation. D'autre part, le bilan suite à l'ouverture, en octobre 2016, d'une salle de consommation à proximité de la gare du Nord est plus que mitigé : les riverains dénoncent d'importantes nuisances et la transformation de leur quartier en véritable « salle de shoot à ciel ouvert ». Un sondage Odoxa de 2016 révèle que 53 % des Français sont défavorables à l'ouverture de salles de shoot. Ils sont 73 % à se dire insatisfaits de la politique contre la drogue et 58 % à la juger « laxiste ». C'est pourquoi elle lui demande quelles mesures elle compte prendre pour lutter durablement contre ce fléau.